

Les statistiques présentées ci-dessous sont établies à partir des bases de données issues de l'outil de gestion des praticiens hospitaliers (dénommé SIGMED). Afin d'établir une comparaison d'année en année, les statistiques sont extraites d'une photographie de la base au 01/01 de chaque année. Cet état de fait peut introduire des interprétations dans les résultats et nécessiter une étude complémentaire spécifique au besoin.

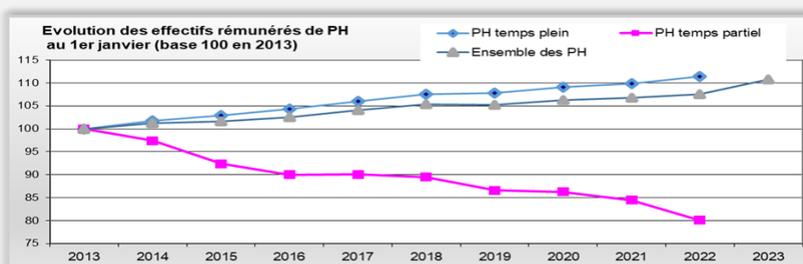
NOTA BENE : Le décret n° 2022-134 du 5 février 2022 relatif au statut de praticien hospitalier fusionne les statuts de praticiens hospitaliers titulaires, c'est-à-dire de praticien hospitalier à temps plein et de praticien des hôpitaux à temps partiel, en un statut unique de praticien hospitalier.

1. Augmentation du nombre de PH en exercice de 10,8 % entre 2013 et 2023, avec un taux moyen annuel de 1%.

Le CNG dénombre **46 811 praticiens hospitaliers en exercice¹** au 1er janvier 2023 (42 267 en 2013).

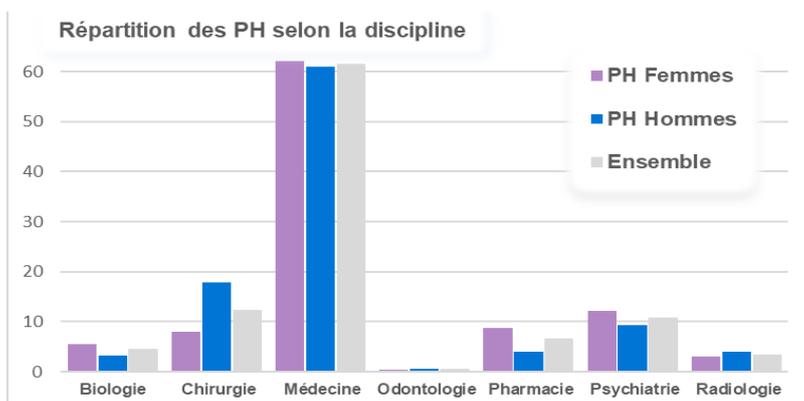
Évolution des effectifs rémunérés de praticiens hospitaliers par statut depuis 2013

STATUT	Année 2013	Année 2023	Evolution 2013-2023 en %	Evolution moyenne annuelle (en %)
PH temps plein	37 160			
PH temps partiel	5 107			
Ensemble des PH	42 267	46 811	10,8	1,0



Au 1er janvier 2023, la part des femmes PH s'élève à **54,8 %** du corps - une féminisation plus élevée en pharmacie **72,3 %** et biologie (**67,8 %**), et moins élevée en chirurgie (**35,0 %**) et radiologie (**48,2 %**)

Dans le corps, **62,1 %** des femmes PH et **61,1 %** des PH hommes exercent une **spécialité médicale**.



On n'observe uniquement dans les disciplines chirurgie, radiologie et odontologie une part de PH hommes plus élevée que celle des PH femmes.

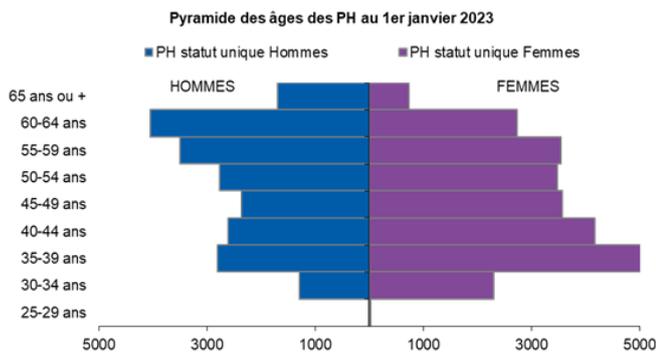
- ✓ **Chirurgie** : 17,8 % des hommes PH ; 7,9 % des femmes PH.
- ✓ **Radiologie** : 4,0 % des PH hommes PH ; 3,1 % des femmes PH.
- ✓ **Odontologie** : 0,6 % des hommes PH ; 0,5 % des femmes PH dans le corps.

2. Plus d'un tiers des PH exerce en CHU/CHR (34,8 % ; + 0,3 point en un an), plus de la moitié exerce en médecine (53,6 % ; + 0,3 point en un an).

- **Les femmes PH** sont en proportion plus nombreuses à exercer dans les CHU/CHR (38,0 %, + 0,1 point en un an contre 31,0 %, + 0,4 point en un an, des **PH hommes**).
- **54,9 %** des **femmes PH** (39,2 % en CHU/CHR) contre **52,0 %** de **PH hommes** (30,0 % en CHU/CHR) exerce en médecine.

¹ Praticiens hospitaliers en exercice : PH occupant physiquement un poste + PH en position statutaire ne suspendant pas la rémunération

3. La féminisation chez les praticiens hospitaliers poursuit sa progression



Part des femmes : 54,8 % (53,9 % en 2022, + 0,9 point) au 1^{er} janvier 2023.

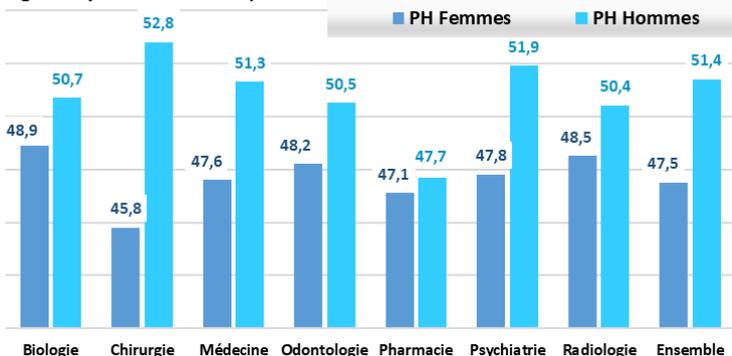
Les femmes sont plus nombreuses dans les classes d'âges les plus jeunes mais la répartition entre les sexes s'inverse au-delà de 55-59 ans (ratio H/F égal à 1).

Âge moyen des PH : 49,3 ans, avec pour les femmes un âge inférieur de 3,9 ans à celui des hommes (47,5 ans, contre 51,4 ans), du fait d'une féminisation du corps dans les générations les plus récentes.

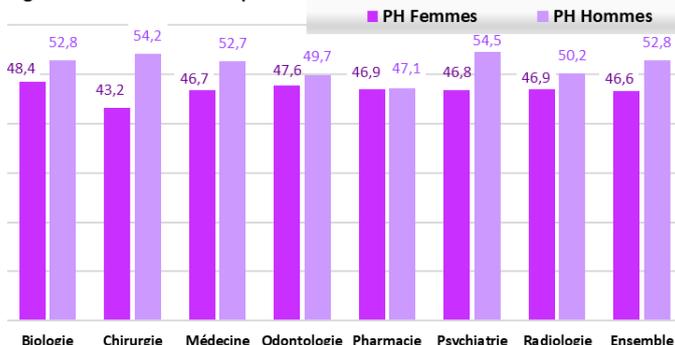
❖ **Concernant les âges moyens par discipline, ils sont assez hétérogènes.** Dans chaque discipline, les femmes sont en moyenne plus jeunes que leurs confrères. Les plus jeunes concernent les femmes en chirurgie (45,8 ans ; 7 ans d'écart entre les hommes et les femmes) et en pharmacie (47,1 ans), les plus âgés étant les hommes en chirurgie (52,8 ans) et en psychiatrie (51,9 ans ; 4,1 ans d'écart H/F).

❖ **Concernant les âges médians par discipline, les écarts femmes et hommes sont assez élevés** pour la majorité des disciplines. En chirurgie l'écart entre les âges médians des hommes et des femmes est de 11 ans, suivi de la psychiatrie (7,7 ans d'écart H/F) et de la médecine (6,0 ans d'écart H/F). Les écarts les moins importants sont enregistrés en pharmacie (0,2 an) et en odontologie (2,1 an).

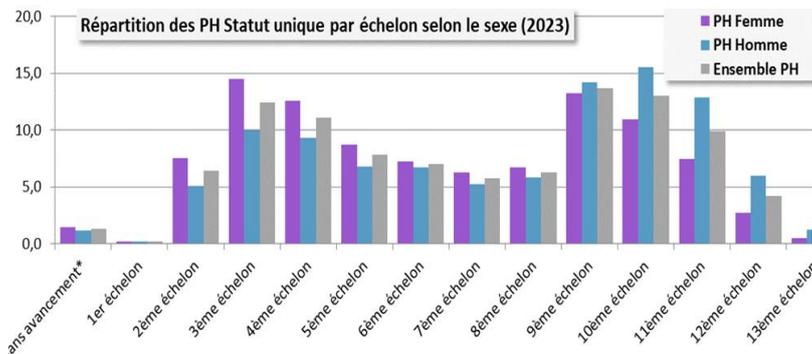
Âges moyens selon la discipline au 1er janvier 2023



Âges médians selon la discipline au 1er janvier 2023



4. Une prépondérance des hommes à partir du 9ème échelon (49,7 % de PH hommes contre 34,9 % des PH femmes).



✓ Les **femmes** sont plus nombreuses à se positionner dans les premiers échelons de la grille, en lien avec la féminisation par le renouvellement des générations.

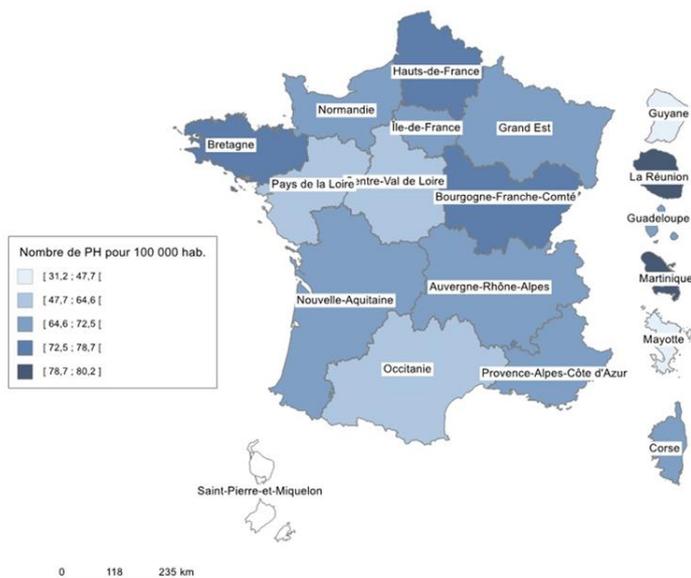
- La part des femmes est de plus de 60 % du **2ème au 5ème échelon**).

✓ Sont positionnés sur **les trois derniers échelons** (sommet de grille), créés au 1^{er} janvier 2021, 14,9 % des PH.

- Les **PH hommes** bénéficient davantage de ce positionnement au sommet de la grille (**20 %** des hommes contre seulement **10,7 %** des femmes).

5. La densité de l'ensemble des praticiens hospitaliers augmente légèrement : 68,8 PH pour 100 000 habitants au 1er janvier 2023 (67,1 PH pour 100 000 habitants en 2022)

Densité des PH au 01/01/2023



Densité de PH pour 100 000 habitants

Régions les plus dotées en PH :

8 régions connaissent au 1^{er} janvier 2023 une densité supérieure à celle observée au niveau national. La Martinique (80,2 PH pour 100 000 habitants) et la Réunion (80,1) se retrouvent en tête du classement suivies de trois régions : Hauts-de-France (77,3), Bretagne (76,7) et Bourgogne-Franche-Comté (74,4).

Régions les moins dotées en PH :

10 régions ont une densité inférieure à celle observée au niveau national. Les plus faibles densités sont observées en : Guyane (31,2), Mayotte (36,1), Occitanie (59,4), Centre-Val de Loire (63,1) et Pays de la Loire (61,7 PH pour 100 000 habitants).

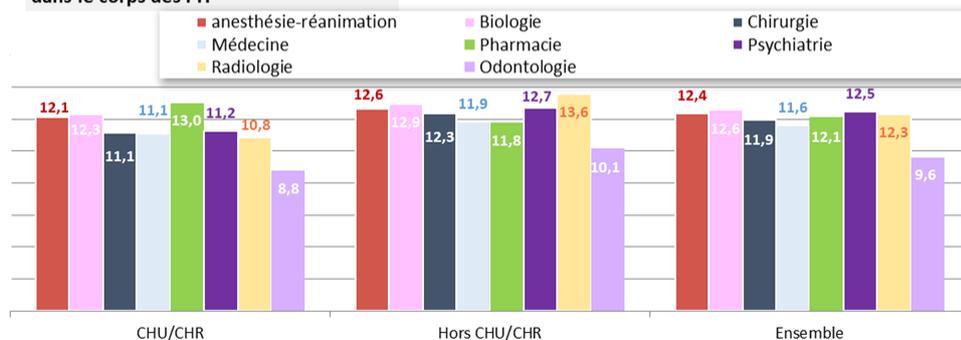
- ❖ **Concernant la catégorie « spécialités médicales »** où le plus grand nombre de PH est relevé, la densité moyenne est de **36,9 PH pour 100 000 habitants** (35,7 PH en 2022). La Bretagne reste en tête (43,6 PH ; 41,4 PH en 2022) alors que c'est en Guyane qu'est relevée la densité la plus faible avec 20,3 PH pour 100 000 habitants suivie de Mayotte (24,8 PH) et de la région Occitanie (32,3 PH pour 100 000 habitants).

6. Ancienneté moyenne dans le corps des PH en exercice en établissement : pour l'ensemble des PH, elle s'élève à 11,9 ans (12,1 ans en 2022), alors que 80,3 % des PH ont une ancienneté moyenne comprise entre 1 an et 19 ans.

Pour l'ensemble de ces praticiens et quelle que soit la discipline, à l'exception de la pharmacie, les PH exerçant **hors CHU/CHR** ont une **ancienneté moyenne plus élevée** que leurs confrères exerçant en CHU/CHR.

L'ancienneté moyenne la plus élevée hors CHU/CHR concerne la **radiologie** avec 13,6 ans.

Ancienneté moyenne au 1er janvier 2023 dans le corps des PH



- **Pour les femmes** : l'écart le plus fort observé entre les structures s'observe en **odontologie** avec une ancienneté moyenne de 9,5 ans en établissements hors CHU/CHR contre 8,0 ans en CHU/CHR.
- **Pour les hommes** : enregistrent l'écart d'ancienneté moyen le plus élevé les PH en **radiologie** (14,6 ans en établissement hors CHU/CHR contre 10,1 ans en CHU/CHR).

7. Entrées et sorties du corps des PH au cours des six dernières années

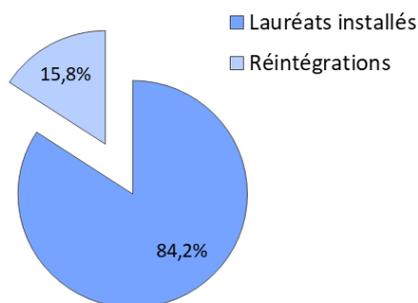
Le solde net des entrées-sorties des effectifs de PH est positif depuis plus de 6 ans, assurant ainsi un renouvellement régulier du corps des PH.

Motifs	Ensemble des PH						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ensemble des entrées	3 081	3 164	3 203	3 197	3 073	3 935	4 700
Ensemble des sorties	1 597	1 731	1 868	1 858	1 995	1 825	1 742
Solde des entrées-sorties	1 484	1 433	1 335	1 339	1 078	2 110	2 958

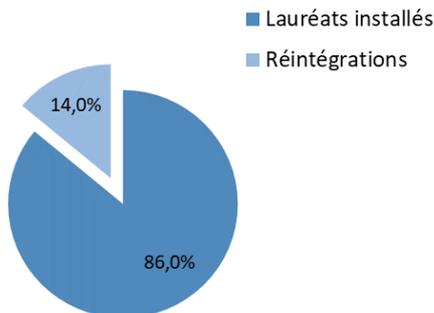
Avertissement : données consolidées (de 2016 à 2021) qui intègrent les saisies intervenues après le 1^{er} janvier de chaque année à l'exception de celles de 2022 qui sont provisoires.

Evolution des entrées et des âges moyens à l'entrée dans le corps des PH

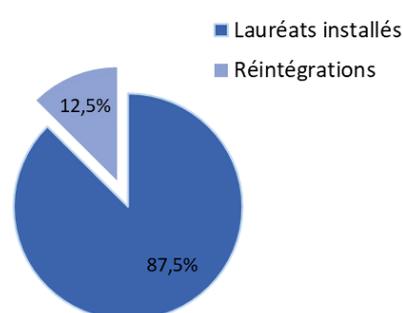
PH - Entrées en 2020



PH - Entrées en 2021



PH - Entrées en 2022



- **Le nombre d'entrées en 2022 est de 4 700 PH (3 935 en 2021).** Les **réintégrations** représentent 12,5 % (14,0 % en 2021) des entrées dans le corps des PH en établissement.
- **L'âge moyen** de l'ensemble des PH des **lauréats nommés et installés** a légèrement diminué en 2022 (**36,1 ans** ; 36,3 ans en 2021). La différence d'âge entre 2016 et 2022 est de 1,8 an. Le premier quartile se situait à 33,2 ans en 2016 contre 32,6 en 2022, quant au 3^{ème} quartile il est de 37,0 ans en 2022 soit une diminution en moyenne de 3,4 ans depuis 2016.

Statut des Praticiens Hospitaliers	Lauréats installés														Evolution 2016 - 2022	
	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022 PH statut unique		%	Ecart d'âge (ans)
	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)	Nbre	Age moy. (ans)		
PH temps plein	2 461	37,6	2 510	37,0	2 535	36,9	2 486	36,8	2 398	36,5	3 163	36,1				
PH temps partiel	258	40,9	256	40,1	244	41,2	222	40,2	189	38,9	221	39,2				
Ensemble des PH	2 719	37,9	2 766	37,3	2 779	37,3	2 708	37,1	2 587	36,6	3 384	36,3	4 114	36,1	51,3	-1,8
Q1 25 %	33,2		33,1		32,8		32,9		33,0		32,8		32,6			
Médiane 50 %	35,4		35,1		34,8		34,6		34,6		34,3		34,2			
Q3 75 %	40,4		39,3		38,9		38,7		37,4		37,3		37,0			

Nbre : Nombre

Evolution des sorties du corps des PH en 2022

Les **sorties définitives du corps des PH** atteignent 1 742 en 2022, soit une diminution de 4,5 % (83 PH) en un an. Ces sorties représentent 3,3 % de l'effectif total des PH au 1er janvier 2022. Les taux de sorties les plus importants sont relevés chez les anesthésistes-réanimateurs (4,6 %) et les biologistes (4,3 %), les taux les plus faibles concernent la pharmacie (2,0 %) et la médecine (2,7 %).

Motifs de sortie	PH Statut unique							Ensemble	%
	Anesthésie-réanimation	Biologie	Chirurgie (dont odontologie)	Médecine	Pharmacie	Psychiatrie	Radiologie et imagerie médicale		
Décès	2	4	5	24	1	1	1	38	2,2
Démissions	19	6	43	149	1	55	19	292	16,8
Licenciements	0	1	4	9	1	0	1	16	0,9
Mises à la retraite	160	69	201	500	57	192	51	1 230	70,6
Autres radiations (*)	12	16	34	82	0	15	5	164	9,4
Révocation			1	1				2	0,1
Ensemble	193	96	288	765	60	263	77	1 742	100
%	11,1	5,5	16,5	43,9	3,4	15,1	4,4	100	
Effectifs au 01/01/22 (Effectifs gérés)	4 204	2 236	7 030	28 039	3 059	6 291	1 936	52 795	
Taux de sorties (%)	4,6	4,3	4,1	2,7	2	4,2	4	3,3	
Taux de départ à la retraite (en %)	3,8	3,1	2,9	1,8	1,9	3,1	2,6	2,3	

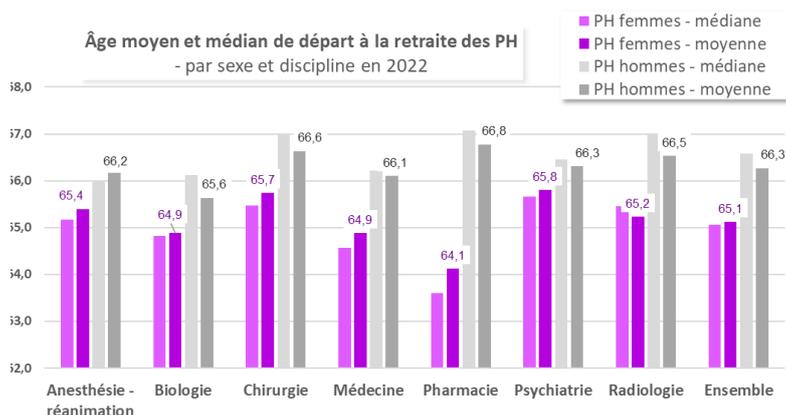
(*) **Autres radiations** : radiations pour inaptitude, radiation des cadres pour non reprise de fonction/abandon de poste, radiation après disponibilité, radiation suite à nomination HU.

Les départs à la retraite représentent 70,6 % des sorties définitives du corps des PH (+ 4,5 points en un an). Selon les disciplines, cette part varie d'un minimum de 65,4 % en médecine (hors anesthésie-réanimation) à un maximum de 95,0 % en pharmacie et à 82,9 % en anesthésie et réanimation.

L'âge moyen de départ à la retraite des PH, toutes disciplines confondues, reste stable depuis un an, à 65,8 ans. Les âges moyens les plus élevés en 2022, sont observés chez les chirurgiens (66,4 ans ; 66,5 ans en 2021) et les psychiatres (66,1 % ; 66,2 % en 2021), les plus faibles chez les pharmaciens (64,7 ans ; 64,7 ans en 2021) et les biologistes (65,1 ans ; 64,8 ans en 2021).

1^{er} quartile (25 % des moins âgés) : toutes disciplines confondues, le seuil se situe à 64,1 ans.

3^{ème} quartile (25 % des plus âgés) : le seuil du troisième quartile se situe à 67,0 ans pour l'ensemble des PH alors que chez les psychiatres et les radiologues ce seuil de départ à la retraite se situe à 67,6 ans.



- ❖ **Âge moyen** : les PH **femmes** sont en moyenne plus jeunes que leurs confrères **hommes** (65,1 ans pour les femmes contre 66,3 ans pour les hommes, soit un écart de 1,2 an).
- ❖ **Âge médian** : 65,1 ans pour les femmes et 66,6 ans pour les PH hommes (soit un écart de 1,5 an).

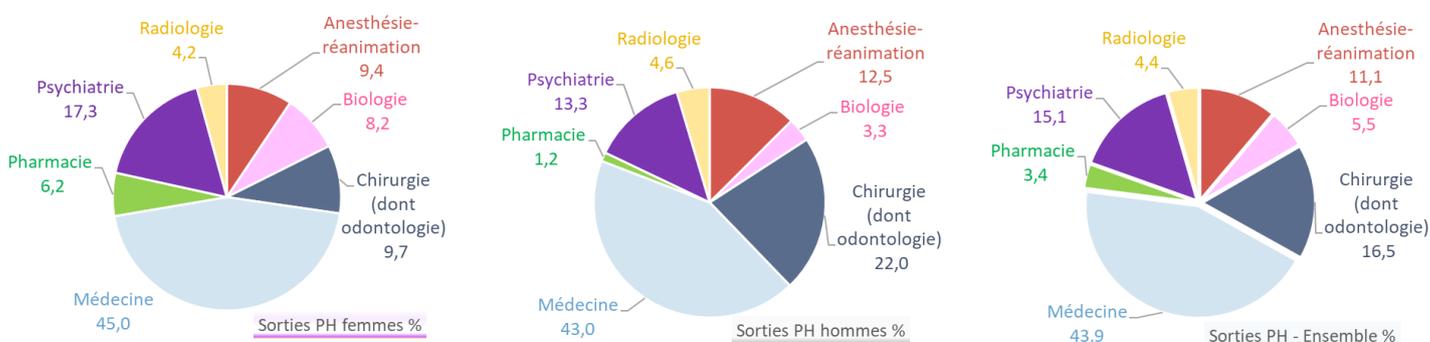
Les démissions constituent le deuxième motif de sortie définitive du corps des PH (16,8 % de l'ensemble des sorties définitives) en diminution d'un point en un an (17,8 % en 2021). La radiologie et imagerie médicale (24,7 %) enregistre la part la plus élevée, la pharmacie (1,7 %) affiche la part la plus faible.

La part **des « autres radiations »**, toutes disciplines confondues, est de 9,4 %. La part la plus élevée concerne la biologie. Pour les chirurgiens (11,8 %, soit 34 PH) et les médecins (10,7 %, soit 82 PH), la proportion de radiations dépasse le seuil de 10 %.

Motifs de sorties des praticiens hospitaliers en 2022 selon le sexe et la discipline

Les hommes représentent 55,2 % des sorties définitives.

Selon les disciplines, la médecine affiche la part la plus élevée avec 43,9 % de PH en position de sortie définitive relevant de cette discipline (45,0 % de femmes ; 43,0 % d'hommes), suivie de la chirurgie (16,5 % ; 9,7 % de femmes contre 22,0 % d'hommes), et de la psychiatrie (15,1 % ; 17,3 % de femmes contre 13,3 % d'hommes).



Zoom : Détachements et disponibilités des praticiens hospitaliers de 2013 à 2023

- **PH en détachement** : depuis 2013, le nombre a progressé de 18,6 % (+ 189 PH ; 1 203 PH au 1^{er} janvier 2023), avec un taux moyen de croissance annuelle de 1,7 %.

- **PH en disponibilité** : le nombre est passé de 1 630 en 2013 à 5 581 en 2023, **soit une augmentation de 242,4 % en 10 ans et une croissance annuelle moyenne de 13,1 %.**

Toutes disciplines confondues, la part des **femmes en détachement** (53,6 %) ou en disponibilité (55,7 %) au 1^{er} janvier 2023 est supérieure à celle relevée pour les praticiens hospitaliers hommes.

Motifs de détachement en 2023 : détachement auprès d'un établissement de santé privé d'intérêt collectif (45,9 % - ESPIC), en qualité de praticien hospitalier universitaire (PHU²) pour 15,5 % des praticiens détachés.

Motifs de disponibilité en 2023 : pour la très grande majorité, les PH en disponibilité le sont pour convenances personnelles (92,8 %).

² L'article 82 du décret 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires dispose que ces derniers sont lauréats du CNPH et détachés dans le corps des PHU pour une durée totale, cumulant les services en qualité de chef de clinique et de PHU, ne peut excéder huit ans.